

# Le grand retour des 90 km/h sur près de 330 km de routes départementales

Après signature mercredi de six arrêtés par le président du Département, Claude Léonard, près de 330 kilomètres de routes départementales sont repassés ce 3 juin à 90 km/h sur le grand X des axes routiers meusiens.

Par Lionel MADELLA - 03 juin 2021 à 19:00 | mis à jour le 04 juin 2021 à 08:20 - Temps de lecture : 3 min  
| Vu 8342 fois



En rouge, les deux axes (Grand X) concernés par le passage partiel à 90 km/h sur les secteurs les moins accidentogènes. Photo ER /DR

Le dossier était littéralement au point mort depuis des mois. Il vient subitement de s'accélérer de manière... supersonique. Signés ce mercredi par le président du conseil départemental, Claude Léonard, six arrêtés ont en effet entériné le passage officiel de près de 330 kilomètres de routes départementales de 80 à 90 km/h. Et dès ce jeudi matin, des employés des différentes agences départementales d'aménagement (ADA) de la Meuse se sont mis au travail pour effectuer officiellement le remplacement des panneaux sur le bord des routes identifiés. Cela concerne d'ores et déjà les deux axes routiers Nord-Est/Sud-Ouest et Nord-Ouest/Sud Est, ce que les spécialistes meusiens surnomment depuis des décennies le « grand X »...

Agacé depuis des semaines devant les lenteurs administratives et le report en septembre de la réunion de la commission départementale de la sécurité routière, placée sous la tutelle de la préfecture, le président Claude Léonard passe donc outre ce simple avis consultatif de la commission, avec l'aval des conseillers départementaux. Celui qui achève son mandat de président dans quelques semaines à l'issue des prochaines élections, entend visiblement sortir du champ politique meusien avec désinvolture...

## Un recours administratif ?

Certains y verront sûrement une manœuvre politique à moins de trois semaines du premier tour des élections départementales.

Alors que d'autres rappelleront que ce passage à 90 km/h de quelque 1 600 des 3 200 km de routes départementales avait été approuvé quasiment à l'unanimité, toutes tendances confondues, de l'assemblée plénière en décembre 2020...

Ces arrêtés départementaux ont été bien sûr transmis en préfecture de la Meuse ce jeudi après-midi : « Nous allons attendre désormais la réponse de la préfète de la Meuse... », prévient Claude Léonard, parfaitement conscient que les arrêtés qu'il a signés de sa plume peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

## Secteurs accidentogènes

En attendant, tous les automobilistes meusiens ou en transit peuvent appuyer légèrement plus sur le champignon pour passer sur les tronçons les moins accidentogènes de ce « Grand X » de 80 à 90 km/h. Un petit coup d'accélérateur à même de faire gagner au mieux une petite dizaine de minutes sur un trajet complet Nord au Sud.

Il faudra en effet lever le pied sur quelques secteurs dangereux de ces axes : « Nous profitons en effet de ce changement pour réduire la vitesse de 80 à 70 km/h, afin de sécuriser les portions les plus sinueuses... »

Pour s'y retrouver, les conducteurs doivent donc suivre à la lettre la toute nouvelle signalétique sur le bord des routes meusiennes. Retenons aussi que les radars fixes meusiens continueront de flasher à 80 km/h sur ces axes, à l'image de ceux de Combles-en-Barrois et de Naives-Rosières... La vigilance doit donc rester le fil conducteur de tous les automobilistes.

Les multiples accidents de la route recensés ces dernières semaines en Meuse invitant plus que jamais tout un chacun à la plus grande prudence au volant.